

M. Torombert (1) de deux chapitres de son *Commentaire sur le contrat social*, dans lesquels il s'efforçait d'établir, vérité désormais hors de tout conteste, la supériorité des peuples civilisés sur ceux qui ne le sont pas.

29 Avril 1824, élection de M. de Thorigny, avocat du barreau de Lyon, auteur d'une traduction inédite du *Traité de Lessing sur l'épigramme*. Ce candidat, que les travaux du ministère public devaient bientôt éloigner de vos séances, préludait, par la culture des lettres, aux luttes sévères du prétoire, et s'acheminait, par les hautes régions judiciaires et administratives, aux suprêmes honneurs du Sénat.

Quelques jours après, le Cercle s'associait un littérateur désigné à ses suffrages par une œuvre capitale pour notre cité : c'était Ch. Massas, auteur d'un poème sur le siège de Lyon et d'odes sur la Grèce chrétienne, disputant sa nationalité au cimeterre ottoman. Ce littérateur distingué, que vous ne deviez pas posséder longtemps parmi vous, payait son premier tribut, à la séance du 20 juillet, dans une pièce de vers reproduite, à bon droit, par les *Tablettes historiques de Lyon*. Après avoir demandé aux Muses quelle était

(1) Une distinction très-flatteuse attendait ce juriconsulte, sur la fin de sa carrière trop tôt terminée : le duc d'Orléans lui offrit la place de professeur de ses fils aînés.